



Accord d'Entreprise et compétitivité

façon Econocom

Lundi 05 mai 2014, par [CGTEMS](#)

contact@cgtems.fr ; 06 80 34 32 18

N'hésitez pas à réagir à cet article sur : <http://www.cgtems.fr/commun/spip.php?article202>

L'autre syndicat d'Econocom Services, vous a informé que les accords en vigueur sont à partir du 1 avril 2014 ceux d'ex Alliance Support Services (ASS).

La Direction avait plusieurs fois changé ses projets. En effet, dans son projet initial tous les accords d'entreprise d'ASS et EMS devaient être dénoncés. Puis, elle avait finalement décidé de ne conserver que ceux d'ASS.

Pourtant, lors de longues discussions de préparation au transfert des personnels d'EMS et d'ex ECS, la Direction avait concédé qu'en absence de nouveaux accords dits « d'harmonisation » les travailleurs continueront de bénéficier des accords de leurs sociétés d'origine.

Force est de constater qu'un seul accord a été conclu, seulement en décembre 2013, soit près d'un an. La **CGT d'Econocom** avait déjà eu l'occasion de vous dire ce que nous en pensions par [cet article](#).

Rappelons qu'il s'agissait « des frais de restauration » qui n'a rien changé pour la plus grande majorité des salarié-e-s, sans parler de l'illégal « politique véhicule ».

Nous ne reviendrons pas non plus sur l'accord « télétravail » jamais revu et corrigé car inférieur au Code du Travail, comme nous vous l'avions expliqué par [cet autre article](#).

Nous ne vous parlerons pas non plus, de tout le mal concernant le plan « SHARE » de la Direction qui est plus un plan marketing que de véritables avancés sociales, en dehors des récupérations faites aux revendications des syndicats, dont celles de la CGT.

Avec des [NAO \(Négociation Annuelle Obligatoire\) 2014](#) qui encore une fois se termine avec 0€ pour chacune et chacun des travailleurs d'Econocom Services.

Mais pas encore satisfait, la Direction vient de dénoncer de nombreux accords d'ex ASS.

Ce sont donc :

- ▶ Congés enfants malades ;
- ▶ Prime de déplacement professionnel ;
- ▶ Prime de déménagement ;
- ▶ Période de prise de congés ;
- ▶ Congé paternité à 100% ;
- ▶ Etc...

Qui sont en risque de disparaître totalement.

En bref, les avancés sociales dont la plupart d'entre nous pouvons bénéficier se sont vues réduites comme « peau de chagrin » comme si le fait que tout ait augmenté sauf nos salaires, ne suffisait pas.

Comme le dit la formule consacrée, les promesses faites préalablement à la fusion/absorption par la Direction n'ont engagées que ceux qui y ont crus.

Le constat amer et factuel est là.

Vous le savez la CGT Econocom avait pris ces annonces avec les plus grandes réserves.

Nous avons fait le choix, NOUS, de ne pas accompagner les patrons d'Econocom dans leurs propagandes.

Nous avons fait le choix, NOUS, de ne pas cautionner les patrons d'Econocom dans leurs projets nocifs à nos emplois.

Les élections de vos élus au Comité d'Entreprise et pour vos Délégués du Personnel arrivent ...

**C'est l'heure du changement,
Si vous voulez que tout cela change,
Votez et faites voter pour les listes CGT**





Des futures négociations dépendront le rapport de force qu'aura la Direction face à elle.

Les Dirigeants revendiquent :

- ▶ Plus de précarité ;
- ▶ Plus de dividendes aux actionnaires qui sont leurs donneurs d'ordres.

La CGT revendique :

- ▶ Meilleurs conditions de travail ;
- ▶ Augmentation des salaires ;
- ▶ Révisions des accords vers le haut...

Ensemble nous sommes plus forts,



Au mois de mai 2014 votez, votez bien, votez efficace, votez utile, votez CGT !!!



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :
Code postal : Ville :

Email : Tel. :

Catégorie professionnelle :
Ingénieur - Cadre - Employé - Technicien - Agent de Maîtrise

06 80 34 32 18 contact@cgtems.fr
Sociétés d'Etudes Nelson MARQUES 263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX

